



Projet d'infrastructure de transports collectif entre Noisy-le-Grand Mont d'Est et Ormesson-sur-Marne

Lieu	Noisy-le-Grand, Villiers-sur marne, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne (94)
Maîtrise d'ouvrage	Conseil départemental du Val-de-Marne
Equipe	Secteur (mandataire), Degouy, EPDC, AVR, SCE B.E.T Infrastructure, Génie-civil, Réseaux et Assainissement / L'Anton & Associés, Paysagiste-Urbaniste
Mission	étude d'insertion urbaine, réalisation des dossiers d'enquêtes et mission AVP
Coût des travaux	enveloppe prévisionnelle de 100 M€ HT
Superficie	8,5 km x 25 à 35m de large
Date	études 2017-2018, travaux 2018-2020

Le projet Altival est une opération connexe du Métro du Grand Paris. A la lisière de trois communes du Val-de-Marne une nouvelle station de la future ligne 15 va être créée : la station Bry-Villiers-Champigny. Une nouvelle gare va également être créée sur le RER E en interconnexion avec cette station de métro.

Sur une partie du tracé, le territoire desservi est actuellement constitué de friches urbaines réservées initialement à la création d'une autoroute désormais abandonnée (ex-A87, super-périphérique parisien). Sur une autre partie du tracé, de larges boulevards conçus dans les années soixante-dix lors de la création de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée doivent être réaménagés.

Altival est conçu comme un boulevard urbain associant desserte automobile des territoires, rabattement bus et modes doux vers le pôle majeur que constituera la nouvelle gare. Ce projet doit certes desservir mais aussi permettre puisque ce sera l'infrastructure principale de nombreux projets en développements (six ZAC et quatre quartiers faisant l'objet d'importantes opérations de politique de la ville).

A terme ce sont de 1 à 1,2 millions de mètres carrés de planchers qui seront créés le long de ce futur boulevard. La question de la place des réseaux futurs (eaux potables, pluviales, usées, gaz, électricité, collectes OM, réseaux de chaleur, etc.) doit donc être pensée dès la conception d'Altival. Davantage encore, Altival doit être pensé dès l'amont comme pouvant accueillir les travaux de construction de ces réseaux.

Le Schéma de Cohérence Territoriale a pointé ce secteur comme devant constituer à terme une continuité écologique majeure sur le territoire. Altival constitue donc l'armature principale de cette continuité. Les espaces naturels continus sont associés aux systèmes d'assainissements alternatifs (noues plantées) et à une « voie verte » constituant un environnement apaisé dans un très long ruban boisé (et créant notamment une « clairière nocturne » linéaire).

Ce projet atypique doit être livré en même temps que la gare Bry-Villiers-Champigny fin 2022 et nécessite une très grande réactivité des équipes de maîtrise d'ouvrage comme de maîtrise d'œuvre.

